

Parc Jean-Drapeau

BUDGET 2011

Société du parc Jean-Drapeau



Montréal ₩





Profil du parc Jean-Drapeau

Depuis l'exposition universelle de 1967, les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, regroupées sous le vocable *parc Jean-Drapeau*, constituent un site unique au Canada. D'une superficie équivalant à 500 terrains de football, soit 268 hectares, le parc Jean-Drapeau se targue de compter parmi ses installations permanentes des piscines olympiques extérieures, une plage, un bassin olympique, un parc d'attractions, un casino, un musée de l'environnement et un musée historique, des pistes cyclables de plus de 25 km, un circuit de course automobile homologué, des jardins exceptionnels, une station de métro, le tout à cinq minutes du centre-ville.

Le parc Jean-Drapeau est unique, autant par son histoire, par sa situation, par l'importance des activités et des événements qui s'y déroulent que par la diversité des infrastructures qu'on y retrouve. Il comprend 64 bâtiments d'une valeur de 159 M\$ en plus des infrastructures et des aménagements, soit un parc de plus de 400 M\$ d'actifs, qui génère 11 M\$ en revenus annuels de taxation municipale en provenance des partenaires insulaires.

Statut

La Société du parc Jean-Drapeau est un organisme paramunicipal, sans but lucratif, créé en 1983 par lettres patentes signées par le lieutenant-gouverneur du Québec délivrées en vertu de la Charte de la Ville de Montréal.

Ces documents lui confèrent les pouvoirs, droits et privilèges d'une personne morale, constitués suivant la Partie III de la loi sur les compagnies (LRQ,c.C-38) sujets à certaines restrictions. Ils précisent, notamment que le conseil d'administration doit être composé de neuf membres nommés par le comité exécutif de la Ville de Montréal.

Gouvernance

La responsabilité de gérance de la Société est assumée par son conseil d'administration, dont la présidence a récemment été prise en charge par monsieur Normand Legault.

Le Conseil, appuyé par le comité communications, développement, partenariats et programmation; le comité ressources humaines; le comité vérification, investissement; ainsi que par l'équipe de direction, adopte les orientations stratégiques mises en œuvre par la Société. En outre, le conseil d'administration assure la reddition de compte au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Mission

La mission de la Société du parc Jean-Drapeau consiste à administrer, à exploiter et à conserver au parc Jean-Drapeau des activités à caractères international, récréatif, culturel et touristique. La Société du parc Jean-Drapeau doit également assurer le développement du site conformément aux orientations du Plan directeur. Le protocole d'entente la liant à la Ville de Montréal depuis 1996 stipule le partage des rôles et des responsabilités de chacun.

La Ville de Montréal confie à la Société des mandats de gestion portant sur les volets d'entretien des bâtiments et des installations, sur l'entretien des espaces verts et bleus, sur l'exploitation des sites récréosportifs tels que le Complexe aquatique et la Plage, ainsi que sur l'animation du site.

De plus, la Société accorde des contrats pour la construction, la rénovation, le réaménagement de tout bâtiment, l'installation, l'aménagement ou l'équipement dont elle a la charge. Conjointement avec la Ville de Montréal, la Société doit mettre en place des infrastructures de base, des installations, des équipements et des services adaptés pour répondre à l'intérêt public et contribuer au développement économique de Montréal.

La Société est responsable de :

- l'animation auprès du grand public;
- la circulation, l'accès au site et le stationnement;
- l'accueil, la sécurité et la signalisation;
- la gestion et la préservation des bâtiments ainsi que des véhicules:
- l'identité visuelle du Parc;
- la conservation, la protection et la mise en valeur des espaces verts et bleus;
- la gestion des ressources humaines et financières;
- le paiement des frais énergétiques de l'ensemble de ses installations;
- la gestion des relations avec les partenaires insulaires;
- l'appui opérationnel aux promoteurs d'événements.

La Ville de Montréal est responsable :

- du financement des travaux relatifs à la protection et au développement du Parc dans le cadre du programme triennal d'investissement (PTI);
- de l'ensemble des travaux d'entretien majeurs et de reconstruction touchant les infrastructures primaires, soit les égouts et l'aqueduc;
- de l'entretien du réseau électrique haute et basse tensions jusqu'aux bâtiments;
- de l'installation, la conservation et la restauration des œuvres d'art public.

Concept de revalorisation et de développement *Horizon 2017*

Conformément au mandat de développement confié au conseil d'administration de la Société du parc Jean-Drapeau, le projet

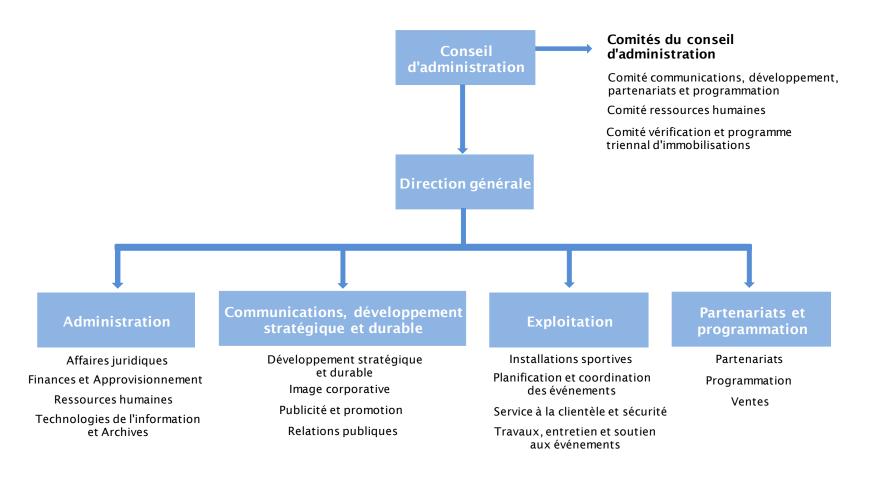
de développement Horizon 2017 a pour objectif la mise en valeur du site dans une perspective de retombées économiques durables, en respect de la vocation du site. En effet, la Société se préoccupe de protéger les installations, dans une perspective à long terme, permettant des objectifs de développement clairs.

L'administration municipale a reconnu le potentiel que représente le projet Horizon 2017, en prévoyant un financement spécial de 1 M\$. Cette somme permettra à la Société de poursuivre les études et analyses quant à la faisabilité des différents volets, l'évaluation des coûts de réalisation, au potentiel d'investissements privés et des retombées économiques en lien avec le projet.

Une étape importante a été franchie cette année. Faisant suite aux évaluations du coût de mise aux normes et pour répondre aux recommandations du vérificateur général de la Ville de Montréal sur l'état inadéquat des infrastructures et installations au parc Jean-Drapeau, des investissements, de 14,5 M\$, 10 M\$ et 10 M\$ respectivement, ont été inscrits au programme triennal d'investissement 2011-2013. Ainsi, pour l'année 2011, les principaux projets seront la rénovation et la mise aux normes du bâtiment Hélène-de-Champlain (3 M\$), la mise en place d'un bâtiment de service pour l'entretien et l'équipement (6 M\$) et la première phase de mise aux normes du réseau électrique (3 M\$), le tout, pour avoir des installations appropriées, pour assurer le bon déroulement des activités, et pour offrir un environnement sécuritaire aux visiteurs et aux employés.

Le financement spécial des études de faisabilité ainsi que les sommes prévues dans le programme triennal sont planifiés à même les budgets de la Ville de Montréal. Les montants, exclus du présent budget, seront remboursés à la Société du parc Jean-Drapeau selon le degré d'avancement des travaux.

Organigramme de la Société du parc Jean-Drapeau



La Société du parc Jean-Drapeau gère trois conventions collectives :

Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal, section locale 301 (SCFP, 301)

Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (cols blancs)

Alliance internationale des employés de scène et de théâtre, section locale 56 (AIEST)

Budget 2011

Contribution de 10,7 M\$

Afin de réaliser ses divers mandats, la Ville octroie à la Société du parc Jean-Drapeau une contribution financière. L'enveloppe budgétaire 2010 pour la réalisation du mandat régulier de gestion, est reconduite pour 2011 au montant de 9,6 M\$, avec l'ajout du mandat de prise en charge la gestion du contrat d'exploitation de la navette fluviale desservant le parc Jean-Drapeau. Ce mandat représente un ajout de 322 600 \$ avec une dépense de réalisation équivalente. Le contrat de la navette fluviale était auparavant géré par la Ville de Montréal. Ainsi, le niveau de contribution est maintenu sans tenir compte de l'augmentation inhérente des coûts de fonctionnement.

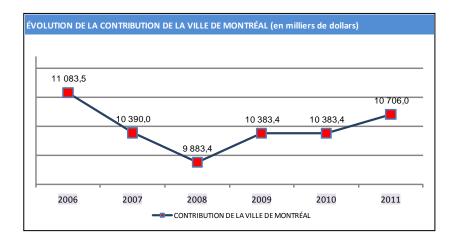
De plus, depuis 2007, la Ville de Montréal confie à la Société le mandat de production et de réalisation des *Week-ends du Monde* et de la *Fête des enfants de Montréal*, pour un montant de 772 600 \$. Ces événements ont accueilli respectivement 90 000 et 200 000 visiteurs en 2010.

Malgré une croissance de l'achalandage de 32 % et un meilleur positionnement des deux événements, la croissance anticipée au chapitre des revenus de commandites et de subventions ne s'est pas matérialisée au cours de 2010, notamment en raison du contexte économique. Parallèlement, la contribution financière de la Ville de Montréal étant la même depuis quatre ans, il devient impossible de maintenir le niveau de programmation attendu. En effet, le mandat prévoit que la Société assume, non seulement l'organisation des volets aménagement, logistique et communication, mais aussi la recherche et le développement de commandites, soit l'ensemble du risque d'affaires.

Par conséquent, en 2011, la Société doit réduire significativement le niveau de la programmation de ces deux

événements afin de respecter la contribution spécifique consentie. La Société devra également réévaluer, au cours des prochains mois, sa capacité de poursuivre, en tout ou en partie, ce mandat de production, et ce, considérant l'impératif d'accroître le taux d'autofinancement de la Société.

En effet, lorsque la Société réalise un mandat à caractère social dont la contribution est insuffisante et qui nécessite de surcroît que la Société assume les risques d'affaires et les frais de gestion, il y a lieu de considérer l'intérêt réel de poursuivre ce mandat. En acceptant ce mandat, la Société renonce à des revenus supplémentaires liés à l'accueil d'événements économiquement viables.



Revenus de 5,8 M\$, un taux d'autofinancement de 35 %

Les revenus de la Société sont maintenus à 5,8 M\$ pour 2011 mais représentent une croissance notoire de 2,8 M\$ (94 %) depuis les cinq dernières années.

La hausse des revenus générée par les activités d'accueil d'événements (6 %), de locations (35 %) et de stationnement (9 %) totalisant 468 300 \$ permettent de compenser la baisse des autres sources de revenus, notamment de commandites et de concessions.

Il y a lieu de noter que les revenus de concession au montant de 123 100 \$ reflètent le fait que le restaurant Hélène-de-Champlain n'est pas exploité depuis janvier 2010. Sa fermeture temporaire permettra, non seulement la réalisation des travaux de mise aux normes du bâtiment, mais également sa mise en valeur à court terme.

En effet, la Société a conclu une entente de 35 ans avec des partenaires de renom dans le domaine de la restauration, et qui investiront près de 4 M\$ pour les travaux et les aménagements du nouveau restaurant au cours de 2011. Les revenus anticipés, basés sur le chiffre d'affaires, se matérialiseront donc plutôt à compter de 2012. Le modèle d'entente adopté favorise l'accroissement des redevances à la Société, la hausse des revenus de taxation pour la Ville et l'investissement du secteur privé.

Les revenus de location de 1,0 M\$ incluent les locations annuelles de locaux et les revenus de locations de sites et de salles de courte durée. D'ailleurs, le parc Jean-Drapeau est un lieu de tournage prisé par les producteurs, tant pour le long métrage que pour les séries télévisées. La croissance de 264 600 \$ (35 %) est principalement attribuable à l'augmentation moyenne des tarifs de 15 % ainsi qu'à l'ajout d'un nouveau site offert en location depuis l'automne 2010,

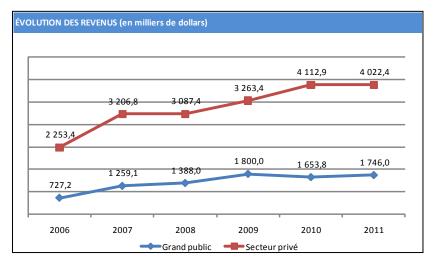
soit le Pavillon de la Jamaïque situé dans le secteur des Floralies.

De plus, les droits d'entrée et de stationnement et les pratiques de tarification ont été révisés pour 2011, ce qui mènera à une augmentation des revenus de 92 200 \$, notamment en raison de ces deux points :

- La limite d'âge pour l'accès gratuit à la Plage et au Complexe aquatique passe de 5 à 2 ans;
- Le tarif de stationnement journalier passe de 13 \$ à 15 \$ alors que le tarif minimum passe de 7 \$ à 5 \$ l'heure afin de répondre aux besoins de la clientèle ponctuelle.

Notez que les tarifs incorporent également l'augmentation de la TVQ, soit de 1 % en 2011 et de 1 % supplémentaire applicable en 2012.

Rappelons que 1 \$ par transaction de stationnement est dédié aux Fonds Oxygène de la Société. Ainsi, les sommes recueillies, estimées à 122 600 \$, serviront à financer des initiatives concrètes pour réduire l'émission de gaz à effet de serre.



En somme, l'accueil d'événements, plus particulièrement les événements majeurs tels que les courses automobiles sur le circuit Gilles-Villeneuve et les festivals musicaux produits par evenko, restent la source principale des revenus, et représentent 2,1 M\$ (37 %) de l'ensemble des revenus générés par la Société. La hausse de 122 500 \$ (6 %) est attribuable à la hausse des tarifs de 36 % refacturés en services de soutien aux événements et au dédommagement financier applicable compte tenu que la course NASCAR du 20 août 2011 nécessite d'écourter la saison de la Plage. Le Complexe aquatique reste cependant ouvert jusqu'au 11 septembre. En effet, la programmation événementielle et commerciale permet de maintenir une programmation grand public en plus de soutenir la pratique d'activités sportives, tant au niveau élite qu'amateur.

Dépenses de fonctionnement : 16,5 M\$ en hausse de 2 %

Masse salariale: 10,1 M\$, soit 61 % des dépenses de fonctionnement

La Société compte à son actif plus de 550 employés, dont près de 85 % exercent leurs fonctions sur une base saisonnière ou occasionnelle. Ainsi, la hausse des dépenses de 533 100 \$ (6 %) est composée :

- du respect des contrats de travail en vigueur, plus particulièrement des salaires des employés cols bleus de la Société, étant exceptionnellement liés aux salaires des employés de la Ville, selon la convention collective conclue le 6 octobre 2010;
- de l'évaluation des incidences du renouvellement des trois conventions collectives de la Société, lesquelles viennent à échéance la 31 décembre 2010;
- de l'augmentation des effectifs de 2,8 personnes par année, principalement pour consolider l'équipe de ventes

et contribuer à accentuer les activités de développement du marché corporatif.

Autres natures de dépenses : 6,4 M\$, soit 39 % des dépenses de fonctionnement

La baisse de 208 800 \$ (3 %) reflète plutôt une diminution de 531 300 \$ (8 %), lorsqu'on soustrait le coût supplémentaire issu du mandat de gestion de la navette fluviale et est composé de :

- de la réduction du niveau de programmation de près de 200 000 \$, notamment avec le mandat de production événementielle;
- d'une réduction des sommes consenties en projets spéciaux de 160 800 \$ (75 %), uniquement rendue possible grâce au financement supplémentaire de 1M\$ pour les études Horizon 2017;
- d'une réduction de 50 000 \$ (5 %) issue d'économies relatives à la révision des pratiques et consignes visant les points de contrôles énergétiques jumelés aux travaux de réfection adaptés;
- d'une réduction générale, avant coûts pour la navette fluviale, visant l'ensemble des directions, notamment en services spécialisés.

Malgré ceci, la Société poursuivra ses efforts pour améliorer ses processus et ses outils de gestion. Dans ce cadre, on notera, entre autres, la mise en opération d'un système de gestion par événements, favorisant ainsi l'atteinte des objectifs de planification, de coordination, de contrôle des coûts et de rentabilité.

De plus, ce système permettra de mieux planifier les activités de conservation et le maintien des actifs, deux aspects à risques pour la Société. Bien que le rapport du vérificateur affirmait un manque de financement important dédié à l'entretien, la Société misera sur l'optimisation des ressources déjà disponibles pour permettre la poursuite de ses opérations et pour prévenir une certaine dégradation des actifs.

Conclusion

Conformément aux orientations de la Ville de Montréal, la Société doit générer davantage de revenus et poursuivre la progression de son taux d'autofinancement, passé de 27 % à 35 % depuis cinq ans, et ce, considérant une baisse de contribution de la Ville de Montréal pour la réalisation de son mandat régulier de 0,6 M\$ (6 %).

Malgré l'optimisation des ressources et une gestion rigoureuse des dépenses, la Société du parc Jean-Drapeau doit diriger ses actions vers les activités commerciales, telles que l'accueil d'événements majeurs et la location de ses sites et salles. Tout en respectant l'objectif d'offrir une programmation diversifiée à un large éventail de clientèle, la rentabilité deviendra le critère déterminant dans la sélection des événements, afin de pallier l'augmentation inhérente des coûts.

Nous sommes cependant heureux de constater l'enthousiasme que le projet de revalorisation et développement du Parc « Horizon 2017 » a suscité et pour lequel des actions concrètes ont été posées.

En effet, l'année 2017 représente l'année de commémoration du 150° du Canada, du 375° de Montréal et du 50° de l'Exposition universelle de 1967, moments forts de l'identité collective. Il est donc naturel que le site du parc Jean-Drapeau soit au cœur des célébrations.

L'objectif est de faire du parc Jean-Drapeau un site récréotouristique incontournable de Montréal, par le biais de projets et partenariats à long terme. Cela permettra, selon le modèle de l'entente du restaurant Hélène-de-Champlain, d'accroître les revenus, tant pour la Société que pour la Ville de Montréal, tout en favorisant des investissements des secteurs privé et public.

BUDGET (en milliers de dollars) - **REVENUS, DÉPENSES**

	BUDGE 2010	T	BUDGET 2011		Va	Variation bud \$		dgétaire %	
REVENUS								· · ·	•
Événements	2 022,5		2 145,0	36 %	6	122,5		6	%
Locations	752,4		1 017,0	17 9	6	264,6		35	%
Stationnements	888,8		970,0	16 %	6	81,2		9	%
Droits d'entrée	765,0		776,0	13 %	6	11,0		1	%
Commandites	829,7		459,9	8 %	6	(369,8)		-45	%
Concessions	152,0		123,1	2 9	6	(28,9)		-19	%
Autres	470,0		400,0	7 %	6	(70,0)		-15	%
Sous-total revenus avant transfert									
- Fonds Oxygène	5 880,4		5 891,0	100 %	6	10,6		0	%
Transfert au Fonds Oxygène	(113,7)		(122,6)	-2 9	6	(8,9)		8	%
TOTAL - REVENUS	5 766,7	\$	5 768,4	\$		1,7	\$	0	%
DÉPENSES									
Direction générale	319,7		326,7	2 %	6	7,0		2	%
Administration	2 230,9		2 256,3	13 %	6	25,4		1	%
Communications, développement stratégique									
et durable	1 456,6		1 453,5	9 %	6	(3,1)		0	%
Exploitation	8 496,1		9 065,5	55 %	6	569,4		7	%
Partenariats et programmation	2 181,8		2 143,2	13 9	6	(38,6)		-2	%
Énergie	925,0		875,0	5 %	6	(50,0)		-5	%
Projets spéciaux	215,0		54,2	1 9	6	(160,8)		-75	%
Sous-total dépenses avant amortissement	15 825,1		16 174,4	98 %	6	349,3		2	%
Amortissement	325,0		300,0	2 9	6	(25,0)		-8	%
TOTAL - DÉPENSES	16 150,1	\$	16 474,4	\$ 100 %	6	324,3	\$	2	%
TOTAL DES DÉPENSES - NET DES REVENUS	10 383,4	\$	10 706,0	\$		322,6	\$	3	%
Contribution - Mandat régulier	9 610,8		9 610,8			0,0		0	%
Contribution - Mandat de production	772,6		772,6			0,0		0	%
Contribution - Mandat navette fluviale	0,0		322,6			322,6		100	, -
TOTAL - CONTRIBUTIONS - VILLE DE MONTRÉAL	10 383,4	\$	10 706,0	\$		322,6	\$	3	%
EXCÉDENT (DÉFICIT)	-	\$	-	\$		-	\$	n/	a

DÉPENSES PAR NATURE (en milliers de dollars)

						Équivale		
	BUDGET	BUDGET BUDGET 2010 2011		Variat (\$)	ion (%)	BUD 2010	Écart a-p.	
	2010	ī	2011	(\$)	(/0)	2010	2011	α-μ.
MASSE SALARIALE								
Direction générale	252,7		259,7	7,0	3 %	2,0	2,0	-
Administration	1 265,1		1 348,4	83,3	7 %	17,9	18,7	0,8
Communications, développement stratégique et durable	598,1		653,0	54,9	9 %	8,0	8,8	0,8
Exploitation	6 508,3		6 744,7	236,4	4 %	122,5	122,1	(0,4)
Partenariats et programmation	946,9		1 098,4	151,5	16 %	16,3	17,4	1,1
Total - Masse salariale	9 571,1	\$	10 104,2 \$	533,1	\$ 6 %	166,7	169,0	2,3
	59	%	61 %					
AUTRES NATURES DE DÉPENSES								
Services spécialisés	2 010,5		2 121,6	111,1	6 %			
Entretien et réparation	823,9		806,9	(17,0)	-2 %			
Matériel, fournitures et petits équipements	739,3		778,5	39,2	5 %			
Frais de location	585,3		528,5	(56,8)	-10 %			
Transport, communications et autres	955,0		905,5	(49,5)	-5 %			
Énergie	925,0		875,0	(50,0)	-5 %			
Projets spéciaux	215,0		54,2	(160,8)	-75 %			
Amortissement	325,0		300,0	(25,0)	-8 %			
Total - autres dépenses	6 579,0	\$	6 370,2 \$	(208,8)	-3 %			
·	41 9	%	39 %					
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	16 150,1	\$	16 474,4 \$	324,3	\$ 2 %			

Nota: Certains postes budgétaires 2010 ont été reclassés afin d'assurer une présentation conforme au budget 2011

DÉTAIL DES EFFECTIFS

SECTEUR D'ACTIVITÉ	Annuel	Saisonnier	Équivalence a-p. %		
Direction générale	2	-	2,0	1 %	
Administration	16	5	18,7	11 %	
Affaires juridiques			,		
Archives					
Finances et Approvisionnement					
Ressources humaines					
Technologies de l'information					
Communications, développement stratégique					
et durable	8	1	8,8	5 %	
Développement stratégique et durable			,		
Relations publiques					
Publicité et promotion					
Site Internet					
Exploitation	63	312	122,1	72 %	
Bâtiments et installations			,		
Coordination et soutien d'événements					
Espaces verts					
Installations sportives					
Service à la clientèle et sécurité					
Véhicules et équipements					
Partenariats et programmation	7	150	17,4	10 %	
Ententes commerciales			,		
Programmation					
Ventes					
Commandites					
TOTAL	96	468	169	100 %	

BUDGET PAR ACTIVITÉ (en milliers de dollars)

ACTIVITÉ		DÉPENSES		REVENUS	CONTRIBUTION DE LA VILLE	
Gestion générale		2 901,1	19 %	(668,4)	2 232,7	
Communications, développement stratégique et durable		728,9	5 %	-	728,9	
Partenariats et programmation		990,5	7 %	(1 016,7)	(26,2)	
Projets spéciaux		54,2	0 %	-	54,2	
	TOTAL	4 674,7	31 %	(1 685,1)	- 2 989,6	31%
Entretien Parc et installations		2 766,3	18 %	-	2 766,3	
Surveillance		1 035,0	7 %	-	1 035,0	
Entretien véhicules		725,1	5 %	-	725,1	
Entretien horticole		593,4	4 %	-	593,4	
Énergie		875,0	6 %	-	875,0	
	TOTAL	5 994,8	40 %	-	5 994,8	62%
Complexes récréosportifs		1 659,5	11 %	(1 401,6)	257,9	
Programmation hivernale		1 185,8	8 %	(308,9)	876,9	
Programmation événementielle		1 516,6	10 %	(2 025,0)	(508,4)	
	TOTAL	4 361,9	29 %	(3 735,5)	626,4	7%
TOTAL AVANT AUTRES MANDATS		15 031,4	100 %	(5 420,6)	9 610,8	100%
Production événementielle		1 120,4	78 %	(347,8)	772,6	
Navette fluviale		322,6	22 %	-	322,6	
	TOTAL	1 443,0	100 %	(347,8)	1 095,2	
TOTAL BUDGET 2011		16 474,4	100 %	(5 768,4)	10 706,0	

TARIFICATION GRAND PUBLIC (taxes incluses)

	2010	2011
Complexe aquatique		
Enfant 2 ans et moins	gratuit	gratuit
Enfant 3 ans à 5 ans	gratuit	3,00 \$
Enfant 6 ans à 13 ans	3,00 \$	3,00 \$
Adulte 14 ans et plus	5,00 \$	6,00 \$
Famille (4 personnes)	13,00 \$	15,00 \$
Passeport enfant	40,00 \$	43,00 \$
Passeport adulte	80,00 \$	85,00 \$
Plage		
Enfant 2 ans et moins	gratuit	gratuit
Enfant 3 ans à 5 ans	gratuit	4,00 \$
Enfant 6 à 13 ans	4,00 \$	4,00 \$
Adulte 14 ans et plus	8,00 \$	8,00 \$
Famille (4 personnes)	20,00 \$	20,00 \$
Passeport enfant	23,00 \$	24,00 \$
Passeport adulte	36,00 \$	48,00 \$
Stationnement		
Annuel	300,00 \$	330,00 \$
Mensuel	50,00 \$	55,00 \$
Journalier	13,00 \$	15,00 \$
Tarif minimum	7,00 \$	5,00 \$
Tarif horaire 1 heure	3,00 \$	5,00 \$
Programmation hivernale		
Glissoires sur tubes	8,00 \$	10,00 \$

CALENDRIER

Activités	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novem
Programmation *	22	6					9 17	12 14			
Mise en valeur des espaces verts				1						31	
Lien cyclable				15						31	
Bassin olympique					1					31	
Complexe aquatique					14	13		21	11		
Courses automobiles						12		20			
Plage et activités nautiques						18		14			
Quartier des athlètes	1										
Service de location et soutien événementiel	1										
Entretien et surveillance	1										
Parc de stationnement	1										

^{*} La programmation hivernale (la fête des Neiges de Montréal) ainsi que les Week-ends du Monde et la Fête des enfants de Montréal

Ouvert les fins de semaines ou en heures limitées

Société du parc Jean-Drapeau 1, circuit Gilles-Villeneuve Montréal (Québec) H3C 1A9

www.parcjeandrapeau.com







